

06 juin 2019 -19:32

Ordre du jour du Conseil des ministres électronique du 7 juin 2019

Le Conseil des ministres peut modifier l'ordre du jour. A l'issue du Conseil des ministres, vous trouverez les communiqués de presse sur www.presscenter.org et www.belgium.be.

- Prolongation des cadres linguistiques pour le personnel de la Cour constitutionnelle
- Application de la circulaire relative à la prudence budgétaire pendant la période des affaires courantes
- Programme de recherche scientifique et technologique 2019 de la Défense
- Modification de divers arrêtés royaux relatifs au réseau de la sécurité sociale
- Financement 2019 du Centre fédéral d'expertise des soins de santé
- Planning indicatif des missions de gestion civile des crises pour 2019
- Varia

SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale
Communication externe
Rue de la Loi 16
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 02 11
<https://chancellerie.belgium.be>

Christophe Springael
Service Rédaction (FR)
+32 2 287 41 92
+32 477 59 14 37
christophe.springael@premier.fed.be

Thomas Ferri
Service Rédaction (NL)
+32 2 287 41 42
+32 471 67 07 73
thomas.ferri@premier.fed.be